DU BLOG IUSTORIA

Mesure provisoire : une arme rapide qui engage votre responsabilité

> *Rendue en quelques jours sans entendre l'adversaire, l'interdiction de vendre part directement au cadastre. Mais le requérant répond du dommage causé, même sans faute. Quand y recourir.*

MGR. JAN VYTŘÍSAL

4/11/2026 · 10 min de lecture

Un procès dure des années. Entre-temps, le débiteur qui sait qu'il va perdre peut transférer sa maison à un proche, vider son compte ou vendre le seul bien sur lequel le jugement pourrait être exécuté. La mesure provisoire (*předběžné opatření*) est l'outil qui permet d'y mettre un coup d'arrêt dès le départ. Le tribunal statue sans entendre la partie adverse et sans délai, et transmet lui-même au cadastre l'interdiction de disposer d'un immeuble.

Dans l'affaire de M. Sura, que j'ai relatée dans un article sur la vente à réméré (en tchèque), une mesure provisoire a joué un rôle décisif. Elle a arrêté la vente aux enchères du site avant que quiconque puisse l'acquérir de bonne foi, et c'est seulement grâce à cela que le site a pu être récupéré. Mais la mesure provisoire a un revers dont on parle moins : le requérant répond du dommage qu'elle cause, et ce indépendamment de toute faute. C'est pourquoi je la considère comme une arme à utiliser avec précision, et non souvent.

Quand le tribunal ordonne une mesure provisoire

Une mesure provisoire peut être ordonnée avant l'introduction de l'instance lorsqu'il faut régler provisoirement la situation des parties, ou lorsqu'il est à craindre que l'exécution de la décision judiciaire soit compromise (article 74, alinéa 1, du Code de procédure civile tchèque, ci-après « CPC »). Elle peut de même être ordonnée en cours de litige (art. 102, al. 1).

L'essentiel est de savoir ce que vous devez prouver et ce qu'il suffit de rendre vraisemblable. Le besoin d'un règlement provisoire, ou la crainte que l'exécution soit compromise, vous devez le **prouver** au tribunal. Quant aux faits dont dépend l'obligation même que vous voulez faire imposer à la partie adverse, il suffit de les rendre au moins vraisemblables (*osvědčit*) (art. 75c, al. 1). Il ne suffit donc pas d'écrire que le débiteur « s'apprête à se défaire de ses biens ». Il vous faut un écrit : une annonce de vente de la maison, un extrait du cadastre montrant un changement récent, un e-mail dans lequel la partie adverse l'a elle-même écrit, ou une autre pièce concrète.

Le motif de rejet le plus fréquent que je rencontre n'est pas la faiblesse de la prétention. C'est une crainte générale sans preuve. Que vous ne fassiez pas confiance à la partie adverse n'intéresse pas le tribunal. Ce qui l'intéresse, c'est ce qui démontre que l'exécution du jugement est menacée précisément maintenant.
Ce que le tribunal peut ordonner, la loi ne l'énumère qu'à titre d'exemple (art. 76, al. 1). Il s'agit typiquement d'enjoindre à une partie de consigner une somme d'argent ou de déposer une chose auprès du tribunal, de ne pas disposer de certains biens ou droits, de faire quelque chose, de s'abstenir de quelque chose ou de tolérer quelque chose. À titre exceptionnel, l'obligation peut aussi être imposée à une personne autre qu'une partie, si l'on peut équitablement l'exiger d'elle (art. 76, al. 2).

La demande doit être bien faite du premier coup

Une demande de mesure provisoire qui ne contient pas toutes les mentions requises, ou qui est inintelligible ou imprécise, est déclarée irrecevable par le tribunal sans invitation à la régulariser, si ces vices empêchent la poursuite de la procédure (art. 75a). Vous n'aurez pas de seconde chance dans la même demande, vous pourrez seulement

en déposer une nouvelle. Outre les mentions générales, la demande doit exposer les faits qui justifient la mesure provisoire et formuler avec précision l'obligation que le tribunal doit imposer (art. 75, al. 2).

S'y ajoute la caution (*jistota*). Au plus tard le jour du dépôt de la demande, le requérant doit verser une caution de 10 000 CZK, et de 50 000 CZK s'il s'agit d'une prétention née de relations entre professionnels dans le cadre de leur activité professionnelle (art. 75b, al. 1). Si vous ne la versez pas, le tribunal déclare la demande irrecevable (art. 75b, al. 2). Aucune caution n'est exigée, par exemple, en matière d'obligations alimentaires, de droit du travail ou de réparation d'un dommage corporel (art. 75b, al. 3), ni en matière de protection contre les violences domestiques (article 12, alinéa 3, de la loi tchèque sur les procédures judiciaires spéciales). Si le tribunal estime que la caution est manifestement insuffisante au regard du dommage qui menace, ou s'il s'agit d'une demande réitérée, il peut inviter le requérant à verser un complément de caution dans les 3 jours, et tant que la mesure provisoire dure, il peut le faire à tout moment à la demande de la partie obligée ; le défaut de versement du complément entraîne la levée de la mesure provisoire (art. 75b, al. 1, art. 76h et art. 77, al. 2).

La caution n'est pas un paiement à fonds perdus. Le tribunal la restitue lorsqu'il a définitivement rejeté la demande ou l'a déclarée irrecevable, et, s'il a ordonné la mesure provisoire, seulement une fois expiré sans suite le délai de six mois pendant lequel la victime pourrait agir en réparation (art. 75b, al. 4).

Les frais de justice de la demande s'élèvent à 1 000 CZK (poste 5 du barème de la loi tchèque sur les frais de justice), comme pour l'appel contre la décision qui la tranche. Contrairement à la caution, ils ne se paient pas au dépôt ; l'obligation de les acquitter ne naît qu'avec la décision du tribunal sur la demande.

En combien de temps, et ce qui se passe ensuite

Le président de la formation de jugement statue sur la demande sans délai. Ce n'est que s'il n'y a pas péril en la demeure qu'il peut prendre jusqu'à 7 jours à compter du dépôt (art. 75c, al. 2). Le tribunal n'interroge pas la partie adverse au préalable. C'est tout le sens de l'institution : si le débiteur apprenait l'existence de la demande avant que le tribunal ne statue, il aurait le temps de faire précisément ce qu'il s'agit d'empêcher.

L'ordonnance de mesure provisoire est exécutoire dès son prononcé et, si elle n'a pas été prononcée, dès sa notification à la partie à qui elle impose une obligation (art. 76d). Un appel est possible dans les 15 jours, mais il ne suspend que la force de chose jugée (*právní moc*), non le caractère exécutoire. La mesure provisoire s'applique donc aussi pendant la procédure d'appel.

C'est sur les immeubles que l'effet est le plus fort. Si la mesure provisoire enjoint à une partie de ne pas disposer d'un immeuble déterminé, le tribunal transmet lui-même une copie de l'ordonnance à l'office du cadastre (art. 76c, al. 3), qui inscrit une mention (*poznámka*) (article 23, alinéa 1, lettre i), de la loi tchèque sur le cadastre). L'acte juridique par lequel la partie enfreint l'interdiction est nul, et une demande d'inscription (*návrh na vklad*) sur laquelle le cadastre n'a pas encore statué perd ses effets, même si le contrat a été signé auparavant (art. 76f).

En même temps, le tribunal enjoint au requérant d'introduire l'action au fond dans le délai qu'il fixe (art. 76, al. 3). Si vous ne l'introduisez pas à temps, la mesure provisoire s'éteint. Elle s'éteint aussi si le tribunal n'accueille pas l'action, 15 jours après que le jugement qui l'a accueillie est devenu exécutoire, ou à l'expiration de la durée pour

laquelle elle a été ordonnée (art. 77, al. 1).

Ce dont le requérant répond

C'est ce que je dis toujours aux clients avant que nous déposions la demande. Si la mesure provisoire s'éteint ou est levée pour une autre raison que l'accueil de la demande au fond par le tribunal ou la satisfaction du droit du requérant, celui-ci doit réparer le dommage et tout autre préjudice que la mesure provisoire a causés à quiconque. Il ne peut s'exonérer de cette responsabilité, sauf si le dommage se serait produit de toute façon (art. 77a, al. 1).

En pratique, il en découle :

- **La faute est indifférente.** Le requérant répond même s'il a agi de bonne foi et que le tribunal lui a accordé la mesure provisoire. Ce qui compte, c'est l'issue du litige.
- **La caution n'est pas un plafond.** L'indemnité allouée est d'abord prélevée sur la caution versée, mais ce que la caution ne couvre pas, le requérant le paie en plus (art. 77a, al. 4). Une interdiction de vendre un appartement qui fait échouer une affaire avantageuse peut coûter bien plus de 10 000 CZK.
- **On répond aussi envers les tiers.** Toute personne à qui la mesure provisoire a causé un dommage peut agir, par exemple l'acheteur dont la demande d'inscription est tombée.

La victime doit introduire l'action en réparation au plus tard dans les 6 mois à compter du jour où la mesure provisoire s'est éteinte ou a été définitivement levée, faute de quoi le droit s'éteint ; ce délai ne peut pas être restitué (art. 77a, al. 2).

Demandez une mesure provisoire là où vous avez une prétention solide et une menace sur l'exécution que vous pouvez documenter. C'est un pari sur l'issue du litige, pas sur un sentiment de menace.
Ne demandez que ce qui est nécessaire pour protéger votre prétention. Interdire de disposer d'un seul appartement plutôt que de l'ensemble du patrimoine réduit le risque d'indemnisation, et le tribunal l'ordonnera plus facilement.
Surveillez le délai fixé par le tribunal pour introduire l'action. Si la mesure provisoire s'éteint parce que vous n'avez pas agi à temps, votre responsabilité est engagée exactement comme si vous aviez perdu le procès.

La mesure provisoire comme coup joué dans la négociation

La mesure provisoire modifie le rapport de forces avant même que le litige ait commencé. Le débiteur qui ne peut pas vendre sa maison a soudain une raison de négocier, et c'est pourquoi un accord suit souvent une mesure provisoire ordonnée. C'est en même temps un coup qu'on ne peut pas reprendre sans conséquences : celui qui demande une mesure provisoire adresse à la partie adverse un message clair, celui d'être prêt à aller jusqu'au bout. Pourquoi choisir ses actes de procédure en fonction du message qu'ils envoient, et non de l'humeur du moment, je l'ai analysé dans l'essai Négocier à l'ombre de la loi. Comment jouer sur le moment de tels actes, je le décris dans l'article Le tempo appartient à celui pour qui le temps travaille.

Mieux vaut connaître une exception à l'avance : dans les procédures relatives aux mineurs et à la protection contre les violences domestiques, c'est la loi sur les procédures judiciaires spéciales qui s'applique, avec ses propres règles. Pour un enfant en danger immédiat, le tribunal rend une mesure provisoire au titre de l'article 452 de cette loi ; sinon, typiquement dans un litige entre parents sur la garde, on recourt à la décision provisoire (*prozatímní rozhodnutí*) des articles 465a et suivants. En matière de violences domestiques, le tribunal statue sur la demande dans les 48 heures. Ce qu'il faut faire lorsque vous recevez une demande de décision provisoire concernant votre enfant, ma consœur Bára Bartoňková l'explique dans un article dédié.

Les chiffres en bref

Question	Réponse	Disposition
Caution	10 000 CZK ; entre professionnels pour leur activité professionnelle 50 000 CZK ; au plus tard le jour du dépôt	art. 75b, al. 1, CPC
Frais de justice	1 000 CZK, dus seulement après la décision du tribunal	poste 5 du barème de la loi sur les frais de justice
Délai de décision	Sans délai ; sans péril en la demeure, au plus tard dans les 7 jours	art. 75c, al. 2, CPC
Caractère exécutoire	Dès le prononcé, sinon dès la notification à la partie obligée	art. 76d CPC
Interdiction de disposer d'un immeuble	Le tribunal la transmet au cadastre, une mention est inscrite, la demande d'inscription en cours tombe	art. 76c, al. 3, et art. 76f CPC
Responsabilité du requérant	Pour le dommage et tout autre préjudice, sans égard à la faute, même au-delà de la caution	art. 77a, al. 1 et 4, CPC
Action en réparation	Dans les 6 mois suivant l'extinction ou la levée ; délai non restituable	art. 77a, al. 2, CPC

Vous craignez que la partie adverse vide son patrimoine pendant le litige ? Nous évaluons si vous disposez de suffisamment d'éléments pour que le tribunal ordonne une mesure provisoire, et quel risque d'indemnisation vous supportez. Nous préparons ensuite la demande pour qu'elle tienne du premier coup. Nous menons les litiges dans le cadre de notre pratique contentieuse. Écrivez-nous.

Conclusion

La rapidité de la mesure provisoire en est aussi le prix : le tribunal statue avant même d'avoir entendu la partie adverse, et c'est pourquoi la loi fait peser le risque d'erreur sur le requérant. Je ne dépose donc une demande que là où j'ai une prétention solide et la preuve de la menace en main, et toujours dans la seule mesure réellement nécessaire à la protection de la prétention. Je dis à l'avance au client combien cela peut lui coûter si le litige tourne mal.

Sources

- Loi n° 99/1963 Rec., Code de procédure civile, articles 74 à 77a, article 102 et article 204 (version en vigueur au 1er novembre 2026).
- Loi n° 549/1991 Rec., sur les frais de justice, article 4, alinéa 1, lettre h), poste 5 et poste 22, point 3, du barème.
- Loi n° 256/2013 Rec., loi sur le cadastre, article 22 et article 23, alinéa 1, lettre i).
- Loi n° 292/2013 Rec., relative aux procédures judiciaires spéciales, article 12, alinéa 3, articles 400 et suivants (y compris l'article 404), article 452 et articles 465a et suivants.

Cet article décrit l'état de la législation au 4 novembre 2026. Il a un caractère informatif et ne remplace pas un conseil juridique ; la question de savoir si le tribunal ordonnera une mesure provisoire, et quel risque supporte le requérant, dépend toujours des circonstances de l'espèce.

Mesure provisoire : une arme rapide qui engage votre responsabilité

Mgr. Jan Vytřísal · Publié 4/11/2026

https://www.iustoria.cz/fr/blog/mesure-provisoire-une-arme-rapide-qui-engage-votre-responsabilite/

Ce texte est protégé par le droit d'auteur. Le partage du document entier et non modifié est bienvenu ; la reprise d'extraits dans d'autres textes suppose la citation de la source. © IUSTORIA, advokátní kancelář, s.r.o.